

SOCIÉTÉ DES FRIGORIFIQUES D'EXTRÊME-ORIENT (1921-1924)



Coll. Olivier Galand
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf
SOCIÉTÉ DES FRIGORIFIQUES D'EXTRÊME-ORIENT
Société anonyme au capital de 10.000.000 de fr.
divisé en 100.000 actions de 100 fr. chacune

Statuts déposés chez M^e Bossy, notaire à Paris

TITRES FRANÇAIS 10 c. pour 100 fr.
ABONNEMENT

Siège social à Paris

PART DE FONDATEUR AU PORTEUR
entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : H. Doyen

Un administrateur (à droite) : R. Bauer (?)

Paris, le 3 janvier 1921

B. Garfunkel, 1 & 4, rue de la Bourse, Paris

CONSTITUTION
Société des frigorifiques d'Extrême-Orient
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 22 septembre 1920)

Capital 10 millions de francs divisé en 100.000 actions de 100 francs. Siège social à Paris, 93, rue de la Victoire. Conseil d'administration : MM. Doyen, de Gunzburg, Henriquez¹, Olivier, Pernotte, Rosier et Tharel. Statuts déposés chez M^e Bossy à Paris. — *Journ. spécial des soc. par actions*, 16 sept. 1920.

SOCIÉTÉS NOUVELLES
Société des frigorifiques d'Extrême-Orient
(*Revue générale du froid*, décembre 1920)

Siège : 98, rue de la Victoire, Paris (9^e). Capital : 10 millions de francs. Objet : étude, construction, acquisition et exploitation de toutes installations, usines et appareils frigorifiques ou autres, fixes ou mobiles, dans tous pays et notamment dans toutes régions de l'Extrême-Orient ; commerce de toutes matières, denrées alimentaires et autres susceptibles d'être conservées par le froid, ou par tous autres procédés. Administrateurs : MM. H.-A. Doyen, industriel, 39, avenue Mozart, à Paris ; le baron J. de Gunzburg, banquier, 33, rue Cambon, à Paris ; J. Henriquez, banquier, 33, rue Cambon, à Paris ; M. Olivier, négociant, 5, rue de Tilsitt, à Paris ; J. Pernotte, banquier [Banque industrielle de Chine], 88, avenue du Bois, à Paris ; H. Rosier, négociant, 11, rue d'Athènes, à Paris ; G[eo] Tharel, propriétaire, 12, rue Cambacérès, à Paris.

DISSOLUTION
Société des frigorifiques d'Extrême-Orient
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 29 juillet 1924)

En date du 9 juillet 1924, la société a été déclarée dissoute. Conseil de liquidation : MM. M.-J. Henriquez et H. Rozier — *Journal spécial des sociétés*, 23 juillet 1924.

(Archives commerciales de la France, 2 août 1924)

¹ Marc-Jules Henriquez (1866-1936) : marié à Eugénie Braunstein. Dont Georges et André Henriquez, du groupe Financière du Congo. Journaliste orienté vers les questions minières (*Revue sud-africaine*, etc.), puis représentant de la Banque Jacques Gunzburg dans de nombreuses sociétés, d'abord comme commissaire aux comptes : Société minière de l'Afrique occidentale, Tramways de Sedan, Crédit franco-égyptien, Association minière... Puis comme administrateur : Société coloniale pour le commerce et l'industrie (1918), Société auxiliaire de crédit agricole (fév. 1919), Chaudronneries du Nord (mars 1919), Union française de fabriques d'engraïs (août 1919), Société industrielle de produits métallurgiques (nov. 1919), Société nord-africaine d'études minières et industrielles (mai 1920), Société commerciale et industrielle des palmeraies africaines (juin 1920), Cie générale des graisses alimentaires (août 1920), Frigorifiques d'Extrême-Orient (sept. 1920), Travaux Publics de Paris (Établissements Dechezleprêtre)(jan. 1921), Cie forestière Sangha-Oubangui, Compagnie agricole de minoterie (1924), Phosphates de Constantine... Avis de décès : *Le Journal des débats*, 27 décembre 1936.

Paris. — Modification. — Soc. des FRIGORIFIQUES d'EXTRÊME-ORIENT, 98, Victoire.
— Capital réduit de 10.000.000 francs à 5.307.200 fr. — 24 juin 1924. — *Journal
spécial des sociétés.*

(*Archives commerciales de la France*, 20 août 1924)

Paris. — Dissolution. — 9 juill. 1924. — Soc. des FRIGORIFIQUES d'EXTRÊME-ORIENT,
98, Victoire. — Liquid. : MM. Henriquez et Rosier. — 9 juill. 1924. — *Journal spécial des
sociétés.*
